

Province de Québec  
Municipalité du Canton de Roxton

Procès-verbal de l'assemblée publique aux fins de consultation, tenue le 1<sup>er</sup> décembre 2025 à 19 h 20, conformément à l'avis publié pour l'adoption du règlement modifiant le règlement de zonage numéro 181-2003 de la Municipalité du Canton de Roxton apportant des modifications aux normes visant à encadrer l'apparence des conteneurs et à la superficie maximale autorisée pour les « prêt-à-camper ».

**À laquelle étaient présents :**

Le maire: M. Stéphane Beauchemin  
Les conseillers : M. Pascal Richard  
Mme Stéphanie Ménard  
Mme Isabelle Nadeau  
M. Tony Martel

**Étaient absents :** M. Dominic Châtelain  
M. Éric Beauregard

Mme Caroline Choquette, directrice générale et greffière-trésorière est également présente

Aucun citoyen présent dans la salle.

Assemblée de consultation publique aux fins de consultation

La directrice générale explique le projet de règlement apportant des modifications aux normes visant à encadrer l'apparence des conteneurs et à la superficie maximale autorisée pour les « prêt-à-camper ».

À 19 h 55, l'assemblée est levée.

---

À une session ordinaire du conseil de la Municipalité du Canton de Roxton, tenue le 1<sup>er</sup> décembre 2025 à 19h30 au lieu ordinaire de séances, conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

**À laquelle étaient présents :**

Le maire : M. Stéphane Beauchemin  
Les conseillers : M. Pascal Richard  
Mme Stéphanie Ménard  
Mme Isabelle Nadeau  
M. Tony Martel

**Étaient absents :** M. Dominic Châtelain  
M. Éric Beauregard

Mme Caroline Choquette, directrice générale et greffière-trésorière est également présente.

Tous formant quorum sous la présidence du maire.

Les membres du conseil ont tous reçu l'avis de convocation conformément à la loi.

1. **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. Pascal Richard  
appuyé par M. Tony Martel  
et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté.

Le varia reste ouvert pour l'ajout de points en cours de séance.

Adoptée

**Ordre du jour**

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Dépôt du registre public des déclarations de dons et autres avantages reçus par les élus;
3. Questions de l'assemblée;
4. Adoption du procès-verbal de la séance du 10 novembre 2025;
5. Rapport de la directrice des travaux publics;
6. Entente avec la Municipalité du Village de Roxton Falls pour le déneigement du rang Petit 9 et Charlebois pour la saison 2025-2026;
7. Programme d'aide à la voirie locale Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale – Reddition de compte;
8. Projet d'aire d'observation dans le Petit 11<sup>ème</sup> Rang;
9. Rapport du Service d'inspection en bâtiments;
10. Règlement modifiant le règlement de zonage 181-2003 de la Municipalité du Canton de Roxton apportant des modifications aux normes visant à encadrer l'apparence des conteneurs et à la superficie maximale autorisée pour les prêt-à-camper – Adoption du second projet de règlement;
11. Adoption des prévisions budgétaires 2026 pour l'entretien de la station de pompage du chemin des Chalets;
12. Mesures d'urgences – Mise à jour de l'organigramme;
13. Confirmation d'embauche de Mme Félicia Brown;
14. CDRN – Invitation à nommer un membre du conseil pour siéger sur le conseil d'administration;
15. Adoption des prévisions budgétaires 2026 du service de gestion des eaux usées de la Municipalité du Village de Roxton Falls;
16. Régie de loisirs de Roxton Falls – Demande au FSPS pour le projet : Bonification de l'offre littéraire et de revues, achat d'équipement, mise à jour de l'équipement informatique et tenue d'activités culturelles, éducatives et ludiques à la bibliothèque;
17. Liste des comptes;
18. Divers : Aucun
19. Rapport des comités;
20. Correspondance;
21. Questions de l'assemblée;
22. Levée de l'assemblée.

2. **Dépôt du registre public des déclarations de dons et autres avantages reçus par les élus**

Le registre public des déclarations de dons et autres avantages reçus par les élus est déposé. Aucune déclaration n'a été faite entre le 1<sup>er</sup> décembre 2024 et le 30 novembre 2025.

229-12-2025

4. **Adoption du procès-verbal de la séance du 10 novembre 2025**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance du 10 novembre 2025.

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Tony Martel

Appuyé par Mme. Isabelle Nadeau

Et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le procès-verbal tel que rédigé.

Adoptée

230-12-2025

5. **Rapport de la directrice des travaux publics**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de la directrice des travaux publics;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Mme. Stéphanie Ménard

appuyé par M. Pascal Richard

et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le rapport tel que rédigé.

Adoptée

231-12-2025

6. **Entente avec la municipalité du Village de Roxton Falls pour le déneigement du rang Petit 9 et Charlebois pour la saison 2025-2026**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Village de Roxton Falls s'est adressée à la Municipalité du Canton de Roxton afin de connaître notre intérêt à effectuer le déneigement du rang Petit 9 (304 mètres) et de la rue Charlebois (610 mètres) sur leur territoire pour la saison de déneigement 2025-2026;

CONSIDÉRANT QUE le montant qui nous serait versé par la Municipalité du Village de Roxton Falls pour le déneigement des 914 mètres serait de 5 869,65\$;

CONSIDÉRANT QUE ces parties de chemins à déneiger sont déjà sur notre itinéraire de déneigement;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Pascal Richard

appuyé par Mme. Isabelle Nadeau

et résolu à l'unanimité des conseillers ce qui suit :

- D'accepter d'effectuer le déneigement des portions du rang Petit 9 (304 mètres) et de la rue Charlebois (610 mètres) situées sur le territoire de la Municipalité du Village de Roxton Falls pour un total de 914 mètres;

- Qu'une entente soit rédigée édictant les conditions soient présentée à la Municipalité du Village de Roxton Falls pour signature;
- Que M. Stéphane Beauchemin, maire et Mme Caroline Choquette, directrice générale et greffière-trésorière, soient autorisés à signer l'entente à intervenir.
- Que l'entente soit transmise à notre assureur afin de les aviser de l'existence de cette entente;
- Que le tout est conditionnel à l'acceptation de l'entente par la Municipalité du Village de Roxton Falls.

Adoptée

232-12-2025

7. **Programme d'aide à la voirie locale Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale – Reddition de compte**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité du Canton de Roxton a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

CONSIDÉRANT QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les autorisés;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

CONSIDÉRANT QUE le formulaire de reddition de comptes V-AF 13 a été dûment rempli;

CONSIDÉRANT QUE la transmission de la reddition de comptes des projets sera effectuée dès que possible;

CONSIDÉRANT QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

CONSIDÉRANT QUE, si la reddition de compte est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

CONSIDÉRANT QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR SES MOTIFS,

Il est proposé par Mme. Isabelle Nadeau  
appuyé par M. Tony Martel

et résolu à l'unanimité des conseillers de la Municipalité du Canton de Roxton d'approuver les dépenses d'un montant de 79 500\$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-AF13, conformément aux exigences du ministère des Transports et de la Mobilité durable, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Adoptée

8. **Projet d'aire d'observation dans le Petit 11<sup>ième</sup> Rang**

CONSIDÉRANT QUE par la résolution 226-11-2025 les membres du conseil ont autorisé la présentation d'un projet d'aménagement d'une aire d'observation dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts;

CONSIDÉRANT QUE suite à la prise d'information supplémentaire quant au projet et au court délai permis pour la présentation de la demande d'aide financière, il a été décidé de ne pas présenter le projet. Celui-ci est remis à plus tard.

233-12-2025

9. **Rapport du Service d'inspection en bâtiments**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de l'inspecteur en bâtiments;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Mme Stéphanie Ménard

Appuyé par M. Pascal Richard

Et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le rapport du Service d'inspection en bâtiments tel que présenté.

Adoptée

234-12-2025

9. **Rapport du Service d'inspection en bâtiments – Demande de prolongation de délai (propriété matricule 7746-50-5350)**

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire de la propriété matricule 7746-50-5350 est présentement en infraction au règlement de zonage puisqu'il n'a pas complété le recouvrement extérieur de son bâtiment dans le délai prévu, soit le 1<sup>er</sup> novembre 2025;

CONSIDÉRANT QUE lors de l'inspection du 12 novembre 2025, le propriétaire a demandé un délai supplémentaire pour compléter les travaux de recouvrement extérieur;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Mme Isabelle Nadeau

Appuyé par M. Pascal Richard

Et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser un délai supplémentaire soit jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 2026 pour compléter le recouvrement extérieur.

Adoptée

235-12-2025

10. **Règlement modifiant le règlement de zonage 181-2003 de la Municipalité du Canton de Roxton apportant des modifications aux normes visant à encadrer l'apparence des conteneurs et à la superficie maximale autorisée pour les prêt-à-camper – Adoption du second projet de règlement**

CONSIDÉRANT QU'une assemblée publique de consultation concernant ce projet de règlement a été tenue le 1<sup>er</sup> décembre 2025 à 19h20;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont tous reçu une copie du deuxième projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 181-2003 de la Municipalité du Canton de Roxton apportant des modifications aux normes visant à encadrer l'apparence des conteneurs et à la superficie maximale autorisée pour les « prêt-à-camper » et déclarent l'avoir lu;

CONSIDÉRANT QUE ce deuxième projet de règlement fait partie intégrante de la présente résolution comme si au long transcrit;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Mme Isabelle Nadeau

appuyé par M. Tony Martel

et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le second projet de règlement de zonage numéro 181-2003 de la Municipalité du Canton de Roxton apportant des modifications aux normes visant à encadrer l'apparence des conteneurs et à la superficie maximale autorisée pour les « prêt-à-camper ».

Adoptée

236-12-2025

11. **Adoption des prévisions budgétaires 2026 pour l'entretien de la station de pompage du chemin des Chalets**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance des prévisions budgétaires 2026 d'entretien et d'exploitation de la station de pompage et du réseau d'égout du chemin des Chalets;

CONSIDÉRANT QUE ces prévisions sont présentées à la Municipalité du Village de Roxton Falls puisque cinq résidences de leur territoire sont desservies par le réseau du chemin des Chalets;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Pascal Richard

appuyé par M. Tony Martel

et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver ces prévisions budgétaires.

Adoptée

237-12-2025

13. **Confirmation d'embauche de Mme Félicia Brown**

CONSIDÉRANT QUE Mme Félicia Brown est à l'emploi de la Municipalité depuis le 2 septembre 2025;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Mme Stéphanie Ménard

Appuyé par Mme Isabelle Nadeau

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de confirmer l'embauche de Mme Félicia Brown selon les conditions entendues avec le conseil municipal. Que le maire et la directrice générale soient autorisés à signer l'entente de travail.

Adoptée

238-12-2025

14. **CDRN – Invitation à nommer un membre du conseil pour siéger sur le conseil d'administration**

CONSIDÉRANT QUE la Corporation de développement de la rivière Noire nous a transmis une lettre et nous invite à leur transmettre le nom d'un membre du conseil qui serait intéressé par l'avancement des projets et à la poursuite de la mission environnementale de la CDRN;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par M. Pascal Richard

appuyé par Mme. Isabelle Nadeau

et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer M. Tony Martel à titre de représentant du Canton de Roxton pour siéger à la CDRN.

Adoptée

239-12-2025

15. **Adoption des prévision budgétaires 2026 du service de gestion des eaux usées de la Municipalité du Village de Roxton Falls**

CONSIDÉRANT QUE tel que prévu à l'entente relative à la fourniture du service de gestion des eaux usées, le Village de Roxton Falls a présenté le budget pour l'année 2026 pour le service de gestion des eaux usées et que la contribution totale à verser est de 5 578.48 \$;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Mme Stéphanie Ménard

appuyé par M. Pascal Richard

et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter les prévisions budgétaires pour l'année 2026 présentées par la Municipalité du Village de Roxton Falls.

Adoptée

240-12-2025

16. **Régie de loisirs de Roxton Falls – Demande au FSPS pour le projet : Bonification de l'offre littéraire et de revues, achats d'équipement, mise à jour de l'équipement informatique et tenue d'activités culturelles, éducatives et ludiques à la bibliothèque**

CONSIDÉRANT QUE la Régie de loisirs de Roxton Falls présente une demande de soutien financier dans le cadre du FSPS qui consiste en un projet de bonification de l'offre littéraire et d'équipement pour un montant de 18 800 \$ ;

CONSIDÉRANT QU'une contribution au fonds local du FSPS de la Municipalité du Canton de Roxton est sollicitée au montant de 7 520 \$ et d'un même montant à la Municipalité du Village de Roxton Falls laissant une contribution du promoteur de l'ordre de 3 760 \$;

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par Mme Isabelle Nadeau

appuyé par M. Tony Martel

et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter de soutenir financièrement le projet de bonification de l'offre littéraire et d'équipement présenté par la Régie de loisirs de Roxton Falls au coût total de 18 800 \$ et de permettre une contribution de 7 520 \$ à même l'enveloppe locale du FSPS de la Municipalité du Canton de Roxton.

Adoptée

241-12-2025

17. **Liste des comptes**

Il est proposé par M. Pascal Richard

appuyé par M. Tony Martel

et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes à payer totalisant 693 284.74 \$ et que ceux qui sont payés avant ce jour soient ratifiés.

Adoptée

Je, Caroline Choquette, greffière-trésorière, certifie que la Municipalité du Canton de Roxton dispose des fonds nécessaires au paiement de ces comptes prévus au budget.

---

Adoptée

242-12-2025

22. **Levée de l'assemblée**

Il est proposé par Mme. Stéphanie Ménard  
appuyé par M. Pascal Richard  
et résolu à l'unanimité des conseillers que l'assemblée soit levée à 20 h 45.

Adoptée

---

Stéphane Beauchemin  
Maire

---

Caroline Choquette  
Directrice générale et  
greffière-trésorière

Je, Stéphane Beauchemin, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.